

15-09-21

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES**

À une séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire des Phares tenu le lundi 21 septembre 2015, à 19 h 24, à la salle Michel-Leblanc de l'école Paul-Hubert à Rimouski, sont présents :

1. Les commissaires membres du comité exécutif :

M<sup>me</sup> Marie-Claude Hamel

MM. Daniel Arseneault, vice-président  
Pierre Pelletier, représentant du comité de parents pour l'ordre secondaire  
Michel Pineault  
Mario Ross  
André Trahan

formant quorum sous la présidence de M. Gaston Rioux.

2. La directrice générale par intérim, M<sup>me</sup> Madeleine Dugas, et la secrétaire générale, Mme Cathy-Maude Croft.

À cette séance sont également présents :

3. Les autres commissaires ne faisant pas partie du comité exécutif :

M<sup>mes</sup> Lise Beaulieu, représentante du comité de parents pour EHDAA  
Karène Langlois, représentante du comité de parents pour l'ordre primaire  
Lise Lévesque  
Mylène Thibault

MM. Raynald Caissy

4. Les directeurs de services de la Commission scolaire des Phares :

M<sup>me</sup> Christine Marquis, directrice des Services des ressources informationnelles

MM. Rock Bouffard, directeur des Services des ressources humaines  
Marc Girard, directeur des Services des ressources financières  
Jean Papillon, directeur des Services éducatifs par intérim  
Carl Ruest, directeur des Services des ressources matérielles

**15-09-21-14 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par M. Pierre Pelletier et résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance et présences;
  2. Adoption de l'ordre du jour;
  3. Décision
- 3.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du 25 mai 2015 :
    - Approbation;
    - Suivis.

3.2 Modification au calendrier fixant le jour, l'heure et le lieu des séances ordinaires du comité exécutif pour 2015-2016;

4. Levée de la séance.

### **15-09-21-15 PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE 25 MAI 2015**

ATTENDU l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

Il est proposé par M. Daniel Arsenault et résolu de dispenser la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 25 mai 2015 et de l'approuver tel que rédigé.

Les suivis sont vérifiés.

### **15-09-21-16 MODIFICATION AU CALENDRIER FIXANT LE JOUR, L'HEURE ET LE LIEU DES SÉANCES ORDINAIRES DU COMITÉ EXÉCUTIF POUR L'ANNÉE 2015-2016**

ATTENDU le *Règlement concernant la fixation du jour, de l'heure et du lieu des séances ordinaires du comité exécutif*;

Il est proposé par M. Mario Ross et résolu d'adopter le calendrier fixant le jour, l'heure et le lieu des séances ordinaires du comité exécutif pour l'année scolaire 2015-2016 modifié, tel que présenté ci-après :

<b>2015-2016</b>	<b>Comité exécutif 19 h 15</b>
Lundi 21 septembre 2015	Rimouski
Lundi 14 décembre 2015	Rimouski
Lundi 21 mars 2016	Rimouski
Lundi 30 mai 2016	Mont-Joli

À moins de circonstances particulières, les séances du comité exécutif auront lieu à 19 h 15 aux endroits suivants :

- À Rimouski :
  - Au centre administratif de la Commission scolaire des Phares, 435, avenue Rouleau.
- À Mont-Joli :
  - À l'école du Mistral, 254, avenue Ross.

### **15-09-21-17 LEVÉE DE LA SÉANCE**

À 19 h 26, il est proposé par M. Daniel Arsenault et résolu de lever la séance.

# COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES

---

## *COMITÉ EXÉCUTIF*

### *SÉANCE ORDINAIRE DU 21 SEPTEMBRE 2015*

15-09-21-14	Adoption de l'ordre du jour
15-09-21-15	Procès-verbal de la séance ordinaire du 25 mai 2015
15-09-21-16	Modification au calendrier fixant le jour, l'heure et le lieu des séances ordinaires du comité exécutif pour l'année 2015-2016
15-09-21-17	Levée de la séance